

reviendront à la Ville sans indemnités à la fin du contrat.

**Mme le Maire.-** Merci Daniel GOUX. Est-ce qu'il y a des interventions ?... (Néant).

Je soumets ce rapport à votre approbation :

- Est-ce qu'il y a des oppositions ? ..... Néant
- Des abstentions ? ..... Néant

Merci. Le rapport n°16 est adopté à l'unanimité.

08 08 08 08 08 08 08

**Rapport n°17 – ACTION SOCIALE : Ouverture d'une Maison de Santé Pluri Professionnelle et Universitaire – Adoption d'une charte partenariale**

**Rapporteur :** **M. D. GOUX.**- On l'a évoqué tout à l'heure, cette Maison de Santé Pluri Professionnelle et Universitaire résulte d'un double constat dans la ville de Saint-Priest : Qu'il existe une forme de désertification médicale sur Bel Air. On observe des fermetures de cabinets de médecins et pas forcément de nouvelles installations.

Et de l'autre côté, une prise de conscience très forte et très positive de l'ensemble des praticiens en exercice sur ce plateau, qui ont décidé de s'associer pour monter ce beau projet - je pense qu'on peut le qualifier comme cela - d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire Universitaire sur ce quartier.

**- Présentation du rapport -**

Ce qui est intéressant aussi, c'est la dimension universitaire, puisque la plupart des médecins ou la totalité (je ne sais plus, mais certains sont dans la salle

et ils pourront le dire après le conseil) auront la qualité reconnue par l'université, de maître de stages, pourront donc continuer à accueillir des stagiaires et c'est un moyen qui est probablement très pertinent de faire en sorte qu'il y ait un cercle vertueux qui s'instaure pour faire perdurer l'installation de nouveaux médecins à Saint-Priest. Donc, voilà une démarche assez innovante, parce qu'il n'existe pas beaucoup d'établissements de ce type.

La ville de Saint-Priest accompagne ce projet d'implantation qui se fera 20 rue Bel Air, dans les locaux actuellement occupés par le Pôle Emploi, mais vous avez vu dans le budget que le pôle emploi devrait déménager bientôt en face du lycée Condorcet. La ville portera les travaux de rénovation et d'aménagement qui sont nécessaires à l'exercice de cette activité, en contrepartie d'un loyer que verseront les professionnels qui utiliseront cette maison de santé. Il y a donc un certain nombre de démarches qui sont d'ores et déjà engagées. Les études de programmation sont quasiment terminées. On va consulter une maîtrise d'œuvre avec un architecte pour coordonner les travaux. Et des demandes de subventions ont été déposées.

Pour concrétiser tout cela, il y avait une volonté à la fois des médecins et de la ville, de s'engager tout de suite en signant une charte partenariale, qui reprend les principaux éléments que je viens de citer. Cette charte a été remise aux Présidents de Groupe.

On vous demande donc d'approuver la charte de partenariat entre les professionnels de santé et la ville de Saint-

Priest.

**Mme le Maire.-** Merci Daniel GOUX. Est-ce qu'il y a des interventions ? ... Philippe NICOLINO ?

**M. Ph. NICOLINO.-** C'était effectivement pour me réjouir, mais je sais que beaucoup de nos collègues approuvent cette arrivée, mais également faire un tout petit rappel historique et rendre un hommage - bien sûr, certains diront peut-être qu'il est orienté, mais ce sont des faits réels - car il n'y a pas si longtemps que cela, il y a quelques années, l'équipe municipale qui est ici, avec des habitants, a fait un énorme travail de terrain pour qu'on puisse pallier au démantèlement et au départ de la clinique Pasteur et reconstruire à proximité de Saint-Priest, des soins et en tout cas, un accès au soin. Aujourd'hui avec l'arrivée de la Maison de Santé, on continue dans cette logique de faire en sorte que Saint-Priest et particulièrement ce quartier-là, soient le plus à proximité possible, servis par un service de soin de qualité et qui, en plus, permettra de former des personnes et de développer tout un réseau sur un quartier mais aussi sur une ville qui en a grand besoin, parce que les problèmes de santé sont en train de se développer pour toutes les populations, les jeunes et bien sûr les moins jeunes. Je sais, Martine, que tu avais pris beaucoup à cœur le premier dossier. Cela a été quelque chose qui a été très médiatisé. Celui-ci ne l'a pas été. Je souhaite dire tout l'engagement qui a été celui de Madame le Maire, à faire en sorte que ce dossier aboutisse.

**Mme le Maire.**.- Merci Philippe pour cet hommage, auquel je ne m'attendais pas, mais que j'assume avec tous les autres collègues élus qui dès le départ, ont partagé l'idée qu'effectivement, il fallait lutter contre le risque de désertification médicale sur le quartier de Bel Air et que justement, quand on parle de la volonté d'avancer sur l'ensemble de ce plateau, de favoriser l'intégration et les populations qui y vivent, les familles qui y vivent, par rapport à toute la ville, je crois qu'une Maison de Santé comme celle-ci, c'est véritablement un gage pour le quartier, mais également pour toute la ville, de l'accès à la santé, qui est un droit fondamental pour chaque être humain. J'espère que d'autres partenaires viendront les rejoindre pour pouvoir nous aider à financer ce projet qui est quand même important et ambitieux. Je pense que chaque commune se doit, et les élus que nous sommes, de favoriser cet accès à la santé, de faire en sorte qu'effectivement, le droit de chacun soit reconnu.

Et je précise que l'hôpital qui a pris la place de la clinique Pasteur n'est pas à proximité, mais sur le territoire de Saint-Priest. Cela avait été aussi un des éléments de la bagarre de l'époque. On était très nombreux à Saint-Priest, plus de 10 000 à l'époque, à se battre pour cela, donc je ne m'en arroge pas la propriété. Mais en tout cas, on a abouti et j'espère bien que pour ce projet-là, on sera nombreux aussi, pas seulement à en parler, mais à le traduire dans les actes et celui-ci en est un.

Je vais soumettre ce rapport à votre approbation :

- Est-ce qu'il y a des oppositions ? ..... Néant

- Des abstentions ? ..... Néant

Merci. Le rapport n° 17 est adopté à l'unanimité.

अ न अ न अ न अ न अ न

### Rapport n°18 – AFFAIRES SPORTIVES : Conventions d'objectifs et de moyens avec Sait-Priest Handball, le Tennis Club de Saint-Priest et l'Ecole de Cirque San Priote

**Rapporteur : M. I. OTHMAN.- Présentation du rapport**

**Mme le Maire.**– Merci Issam OTHMAN. Est-ce qu'il y a des questions ? ... (Néant).

Je soumets ce rapport à votre approbation, en précisant que Gérard GROBET ne peut pas prendre part au vote :

- Est-ce qu'il y a des oppositions ? ..... Néant
- Des abstentions ? ..... Néant

Merci. Le rapport n°18 est adopté à l'unanimité des votants.

अ न अ न अ न अ न अ न

### Rapport n°19 – AFFAIRES SPORTIVES : Conventions d'objectifs et de moyens avec l'association omnisport « S.A.L. Saint-Priest »

**Rapporteur : M. I. OTHMAN.- Présentation du rapport**

**Mme le Maire.**– Merci Issam OTHMAN. Est-ce qu'il y a des interventions ? ... (Néant).

Je soumets ce rapport à votre approbation, en précisant que Gérard GROBET ne peut pas prendre part au vote :

- Est-ce qu'il y a des oppositions ? ..... Néant
- Des abstentions ? ..... Néant